INSCRIPTION BENEVOLE AMBASSADEUR DE L’ENVRIONNEMENT

NOM : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ TELEPHONE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |
| --- |
|  |

En cochant cette case, le bénévole s’engage à être disponible et à rester avec l’équipe des Ambassadeurs du **Dimanche 24 Août à 14h au Dimanche 30 Août à 18h** pour l’ensemble des missions qui lui seront confiées ainsi que pour l’hébergement.

**Informations :**

* Durant cette période d’engagement, le bénévole sera nourri et logé à Chamonix par l’organisation de l’Ultra-Trail du Mont-Blanc®.
* Les missions sont journalières et réparties sur l’ensemble des parcours (France-Italie-Suisse) :
	+ Départ de Chamonix entre 7h et 8h
	+ Retour sur Chamonix en fin de journée (horaires variables).
	+ Pour limiter les déplacements motorisés, il est possible qu’une des nuits se fasse en refuge (aux frais de l’organisation).

**Gratifications :**

* A la fin de l’évènement, le bénévole recevra une attestation de participation à l’organisation de l’Ultra-Trail du Mont-Blanc® en tant qu’Ambassadeur de l’Environnement
* Le bénévole recevra du matériel de la part de l’organisation de l’Ultra-Trail du Mont-Blanc® :
	+ Le tee-shirt officiel de l’organisation
	+ Le badge organisation (donne accès aux repas, aux bus de l’organisation et à la zone bénévole dans l’aire de départ des courses) et un tour de cou
* Après l’évènement :
	+ Le bénévole sera invité à la soirée générale des bénévoles et à l’avant-première du film officiel de l’évènement
	+ Le bénévole recevra le DVD officiel de l’évènement

|  |
| --- |
|  |

En cochant cette case, le bénévole **s’engage** à :

* Avoir pris connaissance du règlement général de la course
* Respecter les missions et disponibilités convenues et, en cas de modification prévenir aussitôt les référents environnement
* Agir avec honnêteté et sérieux, être attentif à son état et son attitude, suivre les instructions du référent environnement pour que l’équipe en place soit unie et solidaire sur chaque point du parcours
* Accepter l’éthique de la course : le respect des personnes, le respect de la nature, le partage et la solidarité
* Ne pas profiter de son statut de bénévole après sa mission pour assister un coureur dans les zones de ravitaillement réservées. Si un bénévole veut assister un coureur en particulier, cela doit être fait en dehors de son statut de bénévole, il doit suivre les mêmes règles que les autres assistant, il redevient simple spectateur

DATE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ SIGNATURE :